

Conditions d'inscriptions et règlement d'ordre intérieur

Les conditions d'inscriptions ainsi que le règlement d'ordre intérieur seront approuvés par chaque participant.

Une copie de ce règlement sera transmise au participant et signée par ce dernier.

Veillez prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur de la GuitArt School. Le non respect de celui-ci peut entraîner l'exclusion définitive du participant concerné, sans possibilité de remboursement, et/ou d'éventuels frais supplémentaires.

Inscriptions

Pour toute inscription, veuillez renvoyer ce document dûment complété à l'adresse suivante: info@guitartschool.com

Les inscriptions sont possibles à partir de 12 ans.

Les frais d'inscription s'élèvent à un montant de 20€ (assurances, ...).

Une copie recto verso de la carte d'identité du participant ou de son représentant légal (si moins de 18 ans) est demandée.

Le participant ne sera accepté au cours que sous condition d'un dossier d'inscription complet (formulaire complété, copie de la carte d'identité, règlement des frais d'inscription et premier versement mensuel).

L'accès à l'espace membres sera attribué lors du premier cours et ne sera plus autorisé en cas d'arrêt ou d'exclusion du participant.

Respect des biens et personnes

Le participant s'engage à respecter le matériel ainsi que les locaux mis à disposition par le professeur et le Centre culturel de Pont-à-Celles.

En cas de dégradation du matériel, le participant sera responsable de son remboursement au prix neuf ainsi que des différentes autres charges liées à cette dégradation (frais de port, ...).

Le participant s'engage à respecter les règles de bonne conduite pendant les cours et de ne pas tenir de propos haineux ou diffamatoires.

Versements

Chaque heure de cours est tarifée à 30€ (cours individuels), 15€ (cours collectifs) ou 20€ (cours en ligne).

Le participant sera accepté aux cours, uniquement après règlement du montant ou par présentation d'une preuve de transaction bancaire lors du premier cours de chaque mois.

Le montant mensuel à régler sera relatif au nombre de cours effectifs.

La GuitArt School transmettra les informations relatives au montant dont le participant devra s'acquitter mensuellement suivant le nombre de cours organisés (voir tableau des mensualités).

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt du participant en cours de mois.

Le règlement des cours se réalise sur le compte bancaire suivant :
BE40 3632 2253 0063 avec en communication libre: « GuitArt School + le nom et prénom du participant + formule (cours individuels, cours collectifs ou cours en ligne)».

Absences

En cas d'absence du professeur, un remboursement équivalent au nombre de cours annulés sera effectué dans les 24h sur le numéro de compte bancaire indiqué dans ce formulaire.

En cas de taux d'absentéisme trop important d'un participant, la GuitArt School se réserve le droit d'exclusion, sans remboursement possible.

Tableau des mensualités 2022-2023

Mois	Cours collectifs (15€/h)	Cours en ligne (20€/h)	Cours individuels (30€/h)
Septembre (4h)	60€	80€	120€
Octobre (3h)	45€	60€	90€
Novembre (4h)	60€	80€	120€
Décembre (3h)	45€	60€	90€
Janvier (4h)	60€	80€	120€
Février (2h)	30€	40€	60€
Mars (4h)	60€	80€	120€
Avril (4h)	60€	80€	120€
Mai (3h)	45€	60€	90€
Juin (3h)	45€	60€	90€

L'équipe de la GuitArt School vous remercie !